

# ZÉRO DÉCHET

EN CŒUR DU VAR

© Cœur du Var



## Toujours MOBILISÉS !

DURANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT, CŒUR DU VAR A MIS TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER LA SALUBRITÉ DE SON TERRITOIRE. MERCI À TOUS LES AGENTS DU PÔLE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT QUI SONT RESTÉS MOBILISÉS !

### LA COLLECTE DES DÉCHETS

Tout au long de la crise sanitaire, la collecte des ordures ménagères a été maintenue. Dans un premier temps, les tournées ont dû être aménagées, afin notamment de protéger au maximum les agents de la collecte. Néanmoins, afin de répondre au mieux aux besoins des usagers, la collecte des ordures ménagères et des emballages en bacs individuels a repris dès le 20 avril, soit à peine un mois après le début du confinement.

De plus, par mesure de sécurité sanitaire pour les agents, la collecte en sacs dans les centres-villes de Besse/Issole, Cabasse/Issole, Flassans/Issole,

Les Mayons et Le Thoronet a été supprimée. De nombreux points d'apports volontaires ont été installés, afin d'accompagner les usagers.

### LES DÉCHÈTERIES

Après quelques semaines de fermeture, les 4 déchèteries du territoire ont rouvert progressivement. Tout d'abord pour les professionnels, puis quelques temps après pour les particuliers sur rendez-vous, afin de limiter le nombre d'usagers présents simultanément, de respecter les mesures de distanciation physique et aussi d'éviter les temps d'attente. Au total, ce sont plus de **5000 rendez-vous** qui ont été pris en un mois. Depuis le 2 juin, les déchèteries intercommunales sont à nouveau accessibles sans rendez-vous, aux horaires habituels.

### LES ENCOMBRANTS

La filière Eco-mobilier, chargée de la récupération des meubles, ayant stoppé son activité durant le confinement, la collecte des encombrants sur rendez-vous a dû être suspendue. Depuis le 2 juin, ce service a été remis en place, avec la possibilité de prendre rendez-vous directement en ligne sur [www.letriacoeur.fr](http://www.letriacoeur.fr)



LETRIACOEUR.FR



ZÉRO DÉCHET EN CŒUR DU VAR N°17 | JUILLET 2020 | BIMESTRIEL DU PROGRAMME "LE TRI À CŒUR" ÉDITÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU VAR | DIRECTEUR DE PUBLICATION : JEAN-LUC LONGOUR | RESPONSABLE DE RÉDACTION : KATLYNE TRANI MAQUETTE : PÔLE COMMUNICATION | IMPRESSION : RICCOBONO | ISSN 2497-7322 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

17

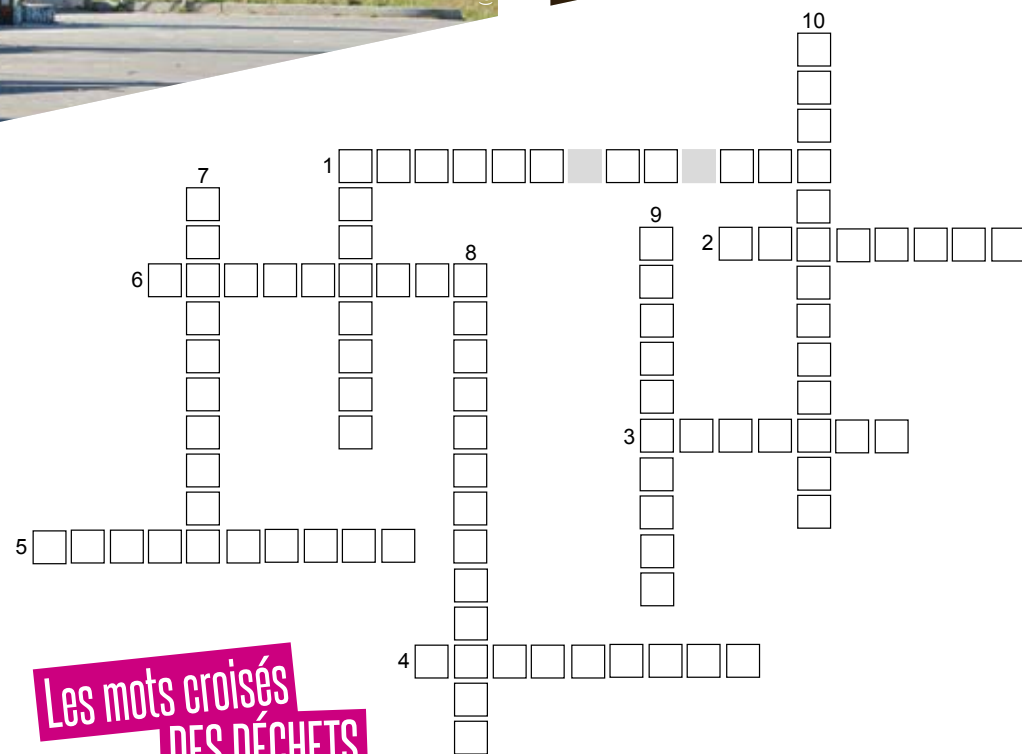
# Testez vos connaissances SUR LES DÉCHETS EN CŒUR DU VAR



POUR CE NUMÉRO, NOUS  
VOUS PROPOSONS QUELQUES  
JEUX POUR VOUS DIVERTIR ET  
RENFORCER VOS CONNAISSANCES  
EN MATIÈRE DE TRI...

## Les mots cachés DES DÉCHETS

C	M	T	H	R	K	D	E	C	H	E	T	S	F
E	Q	R	F	E	B	O	U	E	U	R	S	S	M
N	I	I	D	E	C	H	E	T	E	R	I	E	P
F	E	N	V	I	R	O	N	N	E	M	E	N	T
O	E	W	D	E	M	B	A	L	L	A	G	E	S
U	V	A	L	O	R	I	S	A	T	I	O	N	B
I	D	T	D	E	N	E	B	E	N	N	E	N	Z
S	B	I	C	C	O	L	L	E	C	T	E	T	O
S	L	P	A	P	I	E	R	S	V	D	E	T	I
E	I	D	P	D	W	I	X	U	Y	G	D	O	J
M	S	X	Z	C	A	R	T	O	N	P	W	O	V
E	T	D	V	M	A	T	I	E	R	E	S	H	G
N	E	P	H	P	L	A	S	T	I	Q	U	E	S
T	R	C	O	M	P	O	S	T	A	G	E	M	J



## Les mots croisés DES DÉCHETS

Retrouvez les solutions des jeux sur [www.letriacoer.fr](http://www.letriacoer.fr)

### Les mots à chercher :

*benne  
compostage  
enfouissement  
plastiques*

*blister  
déchets  
environnement  
tri*

*carton  
déchèterie  
matières  
valorisation*

*collecte  
emballages  
papiers  
éboueurs*

### Horizontal

1. Destination des déchets du bac jaune.
2. Métier des agents qui collectent les déchets.
3. Cœur du Var en prête à ses administrés pour valoriser les branchages.
4. Action de récupérer des déchets et de les réintroduire, après traitement, dans le cycle

de production.

5. Lieu aménagé pour recueillir les déchets des administrés ; généralement organisé par benne.
6. Généralement en plastique, sert à conserver, promouvoir, transporter. Il se dépose dans le bac jaune.

### Vertical

1. Ramassage des déchets.

7. Processus de valorisation des matières organiques.

8. Exutoire des ordures ménagères en Cœur du Var.
9. Sur simple appel, les agents de Cœur du Var viennent vous en débarrasser.
10. Ensemble des conditions naturelles et culturelles qui peuvent agir sur les organismes vivants et les activités humaines.



# Une 2<sup>e</sup> vie

# POUR LES D3E\*

**VOUS SOUHAITEZ DONNER UNE 2<sup>e</sup> VIE  
À VOS ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ?  
RIEN DE PLUS SIMPLE EN CŒUR DU VAR !**

## **Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (ou D3E), c'est quoi ?**

Il s'agit de tous les appareils électriques et électroniques fonctionnant sur secteur, piles ou batteries, ainsi que leurs câbles et connectiques. De la plus petite clé USB au plus gros type de matériel, tous les appareils électriques et électroniques peuvent être recyclés, quelle que soit leur taille.

### **Vous pouvez les recycler...**

Pour recycler vos déchets électriques et électroniques hors d'usage, il vous suffit de les apporter dans une des quatre déchèteries du territoire, au Cannet-des-Maures, à Flasans-sur-Issole, à Pignans ou à Puget-Ville. Ils seront envoyés dans un centre de traitement où ils seront dépollués, recyclés et valorisés. Lorsque vous apportez vos appareils électriques en déchèterie, tous les polluants les constituant seront soigneusement retirés, avant d'être éliminés dans des installations spécialisées. Ces substances dangereuses ne seront ainsi pas dispersées dans la nature.

### **Mais, pourquoi recycler ?**

Recycler, c'est préserver nos ressources naturelles en évitant l'extraction de nouvelles matières premières. En plus de préserver l'environnement, les matières retirées de vos appareils pourront être utilisées dans la fabri-

cation de nouveaux produits. Par exemple, les plastiques d'une cafetière peuvent être recyclés en pièces cachées pour l'automobile et les métaux ferreux d'un réfrigérateur pour faire des armatures métalliques pour la construction... En recyclant, vous permettez donc d'économiser les ressources naturelles et ainsi d'éviter la pollution générée par la production de nouvelles matières.

### **Des solutions alternatives**

S'ils sont encore en état de marche, il est toujours possible de donner vos appareils électriques ou électroniques à des associations caritatives spécialisées dans la réutilisation de ce type d'équipements. A ce titre, un projet de ressourcerie sur la commune de Pignans est à l'étude et permettra aussi de favoriser la récupération, la valorisation et la revente de ce type d'objets.

Sans oublier que, grâce à «l'éco-participation» que vous payez lors d'un nouvel achat, le commerçant est dans l'obligation de reprendre votre ancien équipement, sans frais, qu'il soit en état de marche ou non. Cette somme couvre les frais liés à la collecte, à la dépollution et au recyclage de l'équipement.

Des solutions existent, alors, n'hésitez plus et faites un geste pour la Planète !

*\* Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques*

**Infos + :** Contactez le Pôle Préservation de l'Environnement au 04 94 39 44 90 ou [info-dechets@coeurduvar.com](mailto:info-dechets@coeurduvar.com)